

## **Bilan 2009 en matière de criminalité dans le canton de Vaud**

**Jeudi 25 mars, la Police cantonale a présenté le bilan de la criminalité dans le canton de Vaud en 2009. Le passage à la nouvelle statistique fédérale ne permet pas de comparaison chiffrée avec les années précédentes. La police constate toutefois que l'année dernière, les cambriolages nocturnes d'habitations étaient en hausse et elle va poursuivre ses efforts dans le domaine de la prévention notamment. Les spécialistes de la police de sûreté continuent à mener des actions ciblées dans la lutte contre la délinquance juvénile et le trafic de produits stupéfiants, ainsi que le contrôle des milieux de la prostitution.**

Jeudi 25 mars 2010, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au centre de police de la Blécherette au Mont-sur-Lausanne, la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, le Commandant de la Police cantonale vaudoise, M. Jacques Antenen et le Chef de la police de sûreté, M. Jacques-François Pradervand ont présenté le bilan 2009 en matière de criminalité. Cette année est marquée par le passage à la Statistique policière de la criminalité (SPC) fédérale, introduisant une nouvelle méthode de calcul, rendant les comparaisons avec les années précédentes impossibles.

On dénombre 70'144 infractions durant l'année 2009 dont 58'467 (83 %) pour le Code pénal (CP), 9'462 pour la Loi sur les stupéfiants (13 %) et 2'180 pour la Loi sur les étrangers (3 %). Pour le CP, les infractions contre le patrimoine représentent 71,8 % (41'981 infr.), celles contre la liberté 17,7 % (10'374 infr.), contre la vie et l'intégrité corporelle 5,1 % (2'974 infr.), contre l'intégrité sexuelle 1 % (592 infr.) et celles contre l'autorité publique 0,2 % (108 infr.). Le nombre d'infractions au CP pour 1'000 habitants est de 85 en moyenne cantonale, alors qu'au niveau de la Confédération le taux est de 71,9. Les autorités cantonales restent préoccupées par le niveau élevé de la criminalité dans le Canton de Vaud.

### **Cambriolages en hausse**

Les tendances dégagées par les spécialistes de la coordination judiciaire sont généralement à la hausse notamment pour les cambriolages durant la nuit, les cambriolages en soirée, les effractions de coffres-forts, ainsi que les vols à l'astuce commis dans la rue. Les cambriolages par arrachage de cylindre et les vols à l'astuce dans les habitations sont en revanche à la baisse. La police rappelle aux propriétaires, locataires et gérances d'immeubles qu'ils doivent prendre des mesures de sécurité passive pour protéger leurs biens, par exemple en installant une gâche automatique à l'entrée de l'immeuble et en munissant les cylindres des portes palières d'une rosace de sécurité ou d'un système de fermeture renforcé. La division prévention de la criminalité poursuit ses actions de sensibilisation des citoyens lors de diverses manifestations, comptoirs et dans les centres commerciaux. Dans le même état d'esprit, la police collabore étroitement avec les Vaudois, notamment dans le cadre du concept de surveillance mutuelle des habitations (SMHab). Toutes les informations utiles sont disponibles sur [www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch).

### **Poursuite de la lutte contre la délinquance juvénile**

La Police cantonale ne relève pas de variation importante du nombre des affaires de délinquance juvénile en 2009. Le nombre des interventions à l'encontre des mineurs est toujours en légère hausse. Il en va de même en ce qui concerne la tendance des délits commis avec violence par des mineurs.

## POLICE CANTONALE

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La poursuite de la lutte contre la délinquance juvénile étant une priorité, les moyens attachés à cette problématique ont été renforcés en 2009. Ces renforts ont permis d'améliorer la qualité de la prise en charge des délinquants mineurs. Concrètement, cet effort consiste à mener une enquête d'environnement approfondie afin de permettre de mieux cerner les causes de la délinquance telles que les failles d'encadrement, les fréquentations néfastes ou la cessation des activités sportives et sociales. Au-delà des investigations visant à établir la réalité des délits, une discussion de fond est menée avec le mineur et un contact est également établi avec les parents lorsque ceux-ci ont tendance à baisser les bras face aux problèmes de leurs enfants. Enfin des informations sont partagées avec d'autres intervenants tels les directions scolaires, les services sociaux, les polices locales et les directions de foyers, afin de favoriser un encadrement approprié du délinquant mineur.

La division prévention de la criminalité de la Police cantonale poursuit l'information aux parents, la mise en place des réseaux PUERO et des conciliations extrajudiciaires avec les communes, en collaboration avec les polices municipales concernées, afin d'améliorer la coordination. Des actions sont entreprises avec des associations impliquées dans la formation des jeunes et une étude approfondie sera menée sur la délinquance juvénile et les incivilités par un doctorant de l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne afin d'améliorer la connaissance du phénomène et mettre en place des mesures préventives mieux ciblées.

#### **Mesures pour lutter contre la violence dans le sport**

Dans le cadre de la lutte contre la violence dans le sport, le Canton de Vaud soutient les mesures proposées par la Conférence des Chefs de Département de Justice et Police. La mise en œuvre de celles-ci est confiée à la cellule hooligan vaudoise. Il s'agit notamment de la présence de deux agents de sécurité pour 100 supporters, de l'envoi de spotters vaudois lors de déplacements dans un autre canton, de l'utilisation de l'imagerie pour identifier les casseurs, des interdictions de stade ou de patinoire, du concept de sécurité des stades et de la limitation, voire l'interdiction de la consommation d'alcool dans les stades.

#### **Trafic de produits stupéfiants**

En 2009, un effort particulier a été entrepris pour augmenter la présence des policiers luttant contre le marché de rue dans les principales villes concernées par ce phénomène. De telles actions ont notamment eu pour effet de réduire la visibilité du trafic et de diminuer par tant le sentiment d'insécurité. Elles sont poursuivies en 2010.

#### **Contrôle des réseaux de prostitution**

Dans le domaine de la prostitution, l'effort de contrôle entrepris en 2008 a été poursuivi en 2009. Il permet de mettre en évidence une évolution positive de la situation avec une réduction d'environ 50% du nombre d'infractions constatées. Sur 658 personnes contrôlées, 129 étaient en infraction à la loi sur la prostitution. 40% des personnes en situation irrégulière étaient des ressortissants et ressortissantes brésiliens.

Lausanne, le 25 mars 2010

Jean-Christophe Sauterel, officier de presse  
Responsable division presse & communication  
Renseignements : 021 644 80 22 ou 079 705 29 91

## Synthèse de la criminalité en 2009

La statistique de la criminalité 2009 est marquée par le passage à la Statistique policière de la criminalité (SPC) fédérale. Ce changement implique l'utilisation d'une nouvelle méthode de calcul : jusqu'à maintenant, on comptait les cas effectifs (affaires), désormais, avec la SPC, ce sont les infractions qui sont comptabilisées. Ce changement a pour conséquence une césure entre les chiffres de 2008 et ceux de 2009. **La comparaison systématique avec les statistiques de la criminalité précédentes n'est plus possible.** Une base de comparaison sera à nouveau possible ces prochaines années.

### Infractions totales :

On dénombre 70'144 infractions durant l'année 2009 dont 58'467 pour le Code pénal (83 %), 9'462 pour la Loi sur les stupéfiants (13 %) et 2'180 pour la Loi sur les étrangers (3 %). Pour le CP, les infractions contre le patrimoine représentent 71,8 % (41'981 infr.), celles contre la liberté 17,7 % (10'374 infr.), contre la vie et l'intégrité corporelle 5,1 % (2'974 infr.), contre l'intégrité sexuelle 1 % (592 infr.) et celles contre l'autorité publique 0,2 % (108 infr.).

### Infractions selon la répartition géographique :

Le nombre d'infractions au CP pour 1'000 habitants dans le canton de Vaud est de 85 en moyenne cantonale considérant que la population de référence est de 688'245 habitants. Le district de Lausanne est en tête avec un taux de 157,7, suivi par l'Ouest lausannois 85,1 et Riviera-Pays-d'Enhaut 75,1, en fin de classement nous trouvons le Gros-de-Vaud avec 35,9. En ce qui concerne les communes, nous avons Lausanne avec 176,2 infr./1'000 habitants, puis Yverdon-les-Bains avec 123,7 et Vevey avec 115.

### Infractions violentes :

Par infraction violente, on entend toutes les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. Les violences graves exercées représentent 2,5 % (119 infr.) sur l'ensemble des violences, les violences exercées d'intensité moyenne 72,1 % (3'435 infr.) et les menaces de violence, violences d'intensité moyenne 25,4 % (1'212 infr.)

Les auteurs de violence grave exercée sont des mineurs dans 31,8 % des cas, et ils sont âgés de moins de 25 ans dans 57,5 % des cas. Pour les auteurs de violence exercée d'intensité moyenne, 21 % sont des mineurs et 43 % sont âgés de moins de 25 ans.

### Violences domestiques :

Par violences domestiques, on entend l'exercice ou la menace d'une violence entre un couple ayant une relation actuelle ou passée qu'ils soient mariés ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté. Les infractions liées à la violence domestique sont au nombre de 1'611 en 2009 et se répartissent de la manière suivante : voies de fait 596, injures 397, menaces 342 et lésions corporelles simples 94.

### Infractions contre le patrimoine :

Dans le domaine des infractions contre le patrimoine, on trouve principalement des vols (54,2 % avec 22'734 infr.), puis des dommages à la propriété lors de vols (22,2 % avec 9'306 infr.), des dommages à la propriété (14,1 % avec 5'913 infr.), des vols de véhicules (5,2 % avec 2'163 infr.) et des brigandages (1 % avec 427 infr.).

**Les brigandages** (427) sont principalement commis en faisant usage de la violence physique dans 77,8 % des cas (332), avec une arme coupante ou tranchante dans 11,9 % des cas (51) et avec une arme à feu dans 5,2 % des cas (22).

**Vol :**

Parmi l'ensemble des vols sans les vols de véhicules (22'734), les vols par effraction représentent le 39,6 % (9'010), les vols par effraction dans les véhicules 12,6 % (2'869), les vols à l'étalage 11,9 % (2'701), les vols à l'arraché 6,7 % (1'522) et les vols à l'astuce 1,9 % (438).

Les vols par effraction sont principalement commis dans les immeubles locatifs (appartements et caves) 31,4 % des cas avec 2'728 infr., puis dans les villas 15,8 % avec 1'147.

**Vols de véhicules :**

Le nombre total de vols de véhicules s'élève à 2'163 dont 457 motos, 345 automobiles et 183 mobylettes.

**Loi sur les stupéfiants :**

Les infractions à la Loi sur les stupéfiants se montent à 9'462 dont 5'236 pour consommation (55,3 %), 3'666 pour possession ou saisie (38,7 %) et 529 pour trafic (5,6 %). Le canton de Vaud totalise 18 décès dus à la drogue dont 16 hommes et 2 femmes.

Les saisies de produits stupéfiants se répartissent de la manière suivante : 28,4 kg de cannabis/marijuana, 12,4 kg de chanvre, 9'837 plants de chanvre, 2,3 kg de haschisch, 28,9 kg de cocaïne, 16,4 kg d'héroïne et 1,6 kg de champignons hallucinogènes.

**Loi sur les étrangers :**

Les 2'180 infractions à la Loi sur les étrangers se répartissent entre les entrées, séjours, sorties illégaux pour 64,9 % (1'145), assistance illégale 26,8 % (584) et assistance illégale dans le cas d'entrée, séjour et sortie pour 7,2 % (158).

**Auteurs d'infractions :**

En 2009, la police a dénoncé 5'920 personnes pour infractions au CP, dont 1'279 mineurs (21,6 %). Les ressortissants suisses représentent le 42 %, les étrangers résidents 20 %, les requérants d'asile 4 % et les autres étrangers 33 %.

En ce qui concerne la LStup, 4'121 personnes ont été dénoncées, dont 496 mineurs (12 %). Les ressortissants suisses représentent le 52 %, les étrangers résidents 16 %, les requérants d'asile 5 % et les autres étrangers 27 %.

Pour les infractions à la Loi sur les étrangers, 1'281 personnes dont 46 mineurs (3,6 %). Les ressortissants suisses représentent le 6 %, les étrangers résidents 8 %, les requérants d'asile 5 % et les autres étrangers 81 %.

**En moyenne, il y a eu :**

Un homicide meurtre, assassinat	tous les 15.2 jours
Une lésion corporelle grave	tous les 12.6 jours
Une lésion corporelle simple	toutes les 9 h
Une voie de fait	toutes les 5 h
Un brigandage	toutes les 20 h

Police cantonale vaudoise, 24 mars 2010

# Conférence de presse

## Bilan de la criminalité 2009

Lausanne-Blécherette  
jeudi 25 mars 2010

**Mme Jacqueline de Quattro**

Cheffe du Département de la sécurité  
et de l'environnement (DSE)

## Lutte contre la délinquance juvénile

---

La poursuite de la lutte contre la délinquance juvénile reste une priorité pour les Autorités cantonales vaudoises, même si en 2009, la Police cantonale ne relève pas de variation importante du nombre des affaires de délinquance juvénile. .

En 2009, les moyens attachés à la lutte contre la délinquance juvénile ont été renforcés avec l'engagement de collaborateurs supplémentaires, tant pour la brigade des mineurs que pour la division prévention de la criminalité.

La lutte contre la délinquance chez les jeunes est l'affaire de tous.

## Mesures pour lutter contre la violence dans le sport

---

Projet de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

1. "Fancard"
2. Présence de deux agents de sécurité pour 100 supporters
3. Envoi de "spotters" par le canton d'où proviennent les supporters "visiteurs"
4. Imagerie
5. Interdictions de stades ou de patinoires
6. Concept de sécurité des stades
7. Limitation voire interdiction de la consommation d'alcool
8. Contrôle de qualité de la sécurité des stades

## Mesures pour lutter contre les cambriolages

---

- Création, en 1990, d'une structure de coordination, appelée coordination judiciaire.
- Création en 1994, du Concept Intercantonal de Coordination Opérationnelle et Préventive (CICOP)
  - Pour avoir une vision intercantonale des séries de délits et d'en tirer des objectifs opérationnels destinés aux patrouilles de police dans le terrain.
- En 1997, renforcer la structure CICOP, convention entre les Chefs des départements de justice et police des cantons romands  
engagement d'un spécialiste du traitement informatisé du renseignement, issu de l'Ecole des sciences criminelles (ESC)

## Mesures pour lutter contre les cambriolages

---

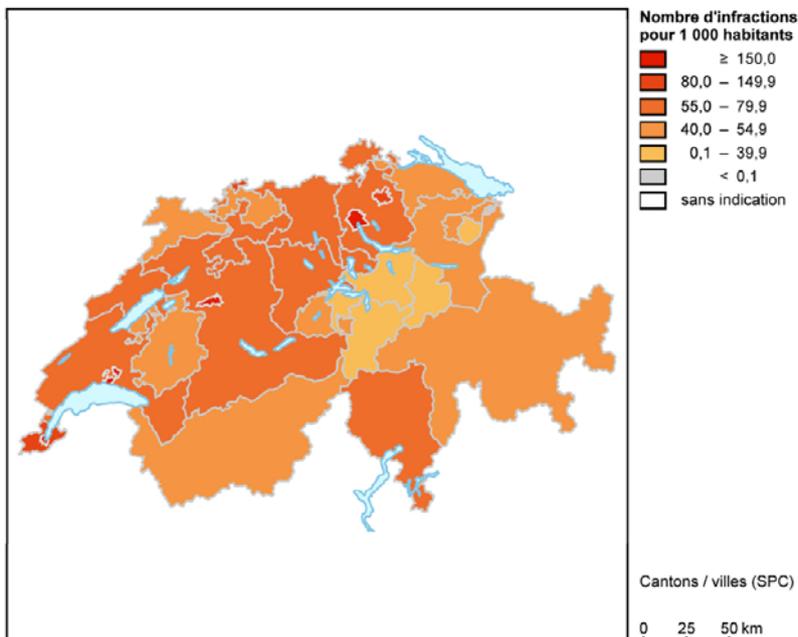
- En 2010, engagement d'un deuxième spécialiste en analyse criminelle, provenant également de l'ESC, également financé par les cantons romands.
- Nouvel outil informatique nommé PICAR, pour « Plateforme d'Information du CICOP pour l'Analyse et le Renseignement »  
créé en 2008 par deux spécialistes de l'ESC  
favorise l'analyse des délits sériels commis par des délinquants itinérants
- Un bel exemple de coopération intercantonale dans le but d'aider les enquêteurs et de mettre en œuvre des actions coordonnées sur le terrain afin d'interpeller les auteurs de délits.

## M. Jacques Antenen

### Commandant de la Police cantonale vaudoise



## Infractions au code pénal par canton



Suisse : 71,9

Genève : 143,3

**Vaud : 85**

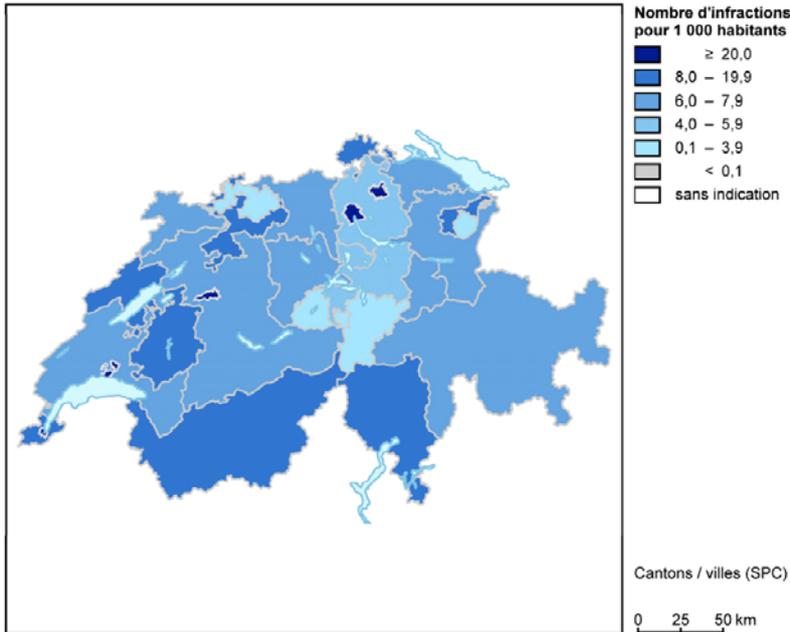
Neuchâtel : 78,6

Berne : 69,9

Fribourg : 53,6

Valais : 49,8

## Infractions à la loi sur les stupéfiants par canton



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2010

Suisse : 11,1

Genève : 25,1

Berne : 14

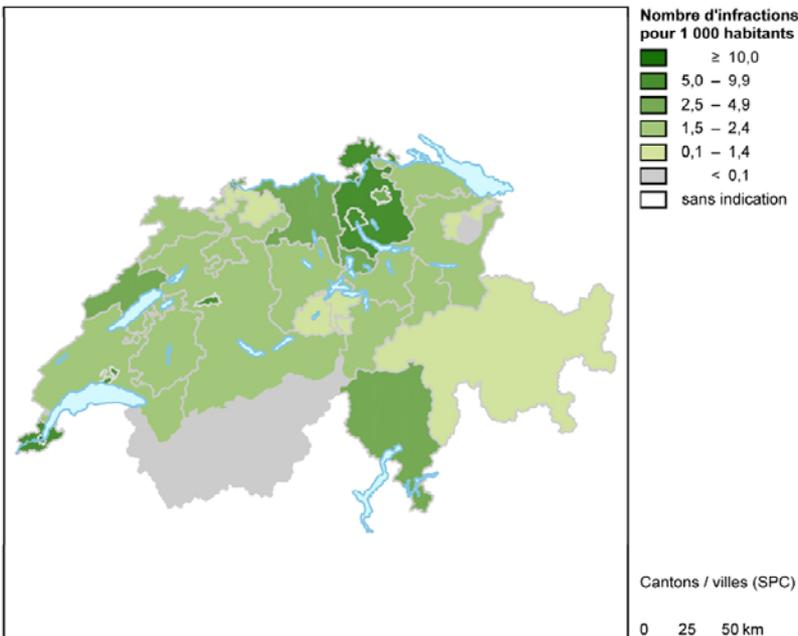
**Vaud : 13,7**

Neuchâtel : 11,1

Fribourg : 9,3

Valais : 9

## Infractions à la loi sur les étrangers par canton



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2010

Suisse : 3,5

Genève : 10,5

**Vaud : 3,2**

Neuchâtel : 2,8

Berne : 2,2

Fribourg : 2

Valais : 0,1

Total des infractions : 70'144 (Code pénal, Loi sur les stupéfiants, Loi sur les étrangers et autres Lois fédérales).

Pour le Code pénal, il y a eu 58'467 infractions constatées lors de 37'692 affaires. C'est la raison pour laquelle les chiffres sont plus élevés que les années précédentes.

---

**M. Jacques-François Pradervand**  
Chef de la police de sûreté

Tendance générale : à la hausse

Cambriolages durant la nuit : hausse

Cambriolages en soirée : hausse

Cambriolages par arrachage de cylindre : baisse

Vols à l'astuce - rue : hausse

Vols à l'astuce - habitations : baisse

Effractions - coffre-fort : hausse

Vols - cambriolages commis par des gitans : hausse

Trois vagues de cambriolages ont principalement touché le canton en 2009.

Il s'agit essentiellement de cambriolages nocturnes d'habitations.

Explosion des vols à la tire commis dans les commerces par des femmes durant le mois de juin.

Une large diffusion d'informations et d'images a permis l'interpellation d'auteurs, des femmes d'origine bulgare.

Les cambriolages d'habitations intervenant avant la rentrée des occupants, en fin de journée (cas SERRA) ont sensiblement augmenté à fin 2009. Cette tendance à la hausse s'est confirmée en 2010.

Un grand nombre d'événements impliquant des ressortissants roumains appartenant à la communauté ROM (gitans) ont été constatés en 2009, principalement des vols à l'astuce et des escroqueries.

La quasi-totalité des vols à l'astuce en rue ou dans les habitations où des gitans roumains ont été arrêtés sont imputables à de faux sourds-muets généralement des adolescents. Au vu de l'ampleur du phénomène, une réunion de travail des principaux partenaires concernés a été tenue sur le plan cantonal mais également sur le plan intercantonal afin de combattre ce nouveau phénomène.

- 658 personnes ont été contrôlées en 2009. 129 étaient en infraction (87 LEdr, 42 LPros).
- 40% des personnes en situation irrégulière sont des ressortissants brésiliens.
- L'effort entrepris en 2008 et poursuivi en 2009 met en évidence une évolution positive de la situation avec une réduction d'environ 50% du nombre des infractions constatées.

## Délinquance juvénile

---

La Police cantonale ne relève pas de variation importante du nombre des affaires de délinquance juvénile en 2009. Le nombre des interventions à l'encontre des mineurs est toujours en légère hausse. Il en va de même en ce qui concerne la tendance des délits commis avec violence par des mineurs.

Les infractions contre l'intégrité corporelle ont graduellement triplé entre 2000 et 2008, alors que celles concernant le patrimoine augmentaient d'un tiers environ. Actuellement la courbe se tasse mais les chiffres 2009 restent dans des valeurs relativement élevées.

## Délinquance juvénile

---

En 2009, les moyens attachés à la lutte contre la délinquance juvénile ont été renforcés. Ces renforts ont permis d'améliorer la qualité de la prise en charge des délinquants mineurs.

Concrètement, cet effort consiste à mener une enquête d'environnement approfondie afin de permettre de mieux cerner les causes de la délinquance telles que les failles d'encadrement, les fréquentations néfastes ou la cessation des activités sportives et sociales.

Enfin des informations sont partagées avec d'autres intervenants tels les directions scolaires, les services sociaux, les polices locales et les directions de foyers, afin de favoriser un encadrement approprié du délinquant mineur.

### Séquestres effectués par la police dans le canton de Vaud en 2009 :

- cocaïne : 28,9 kg
- cannabis/marijuana : 28,4 kg
- héroïne : 16,4 kg
- chanvre 12,4 kg
- plants de chanvre : 9'837 pièces
- haschisch : 2,3 kg
- champignons hallucinogènes : 1,6 kg
- espèces (francs suisses) : 525'000.—

140 arrestations effectuées par la brigade des stupéfiants soit plus de 20% par rapport à 2008.

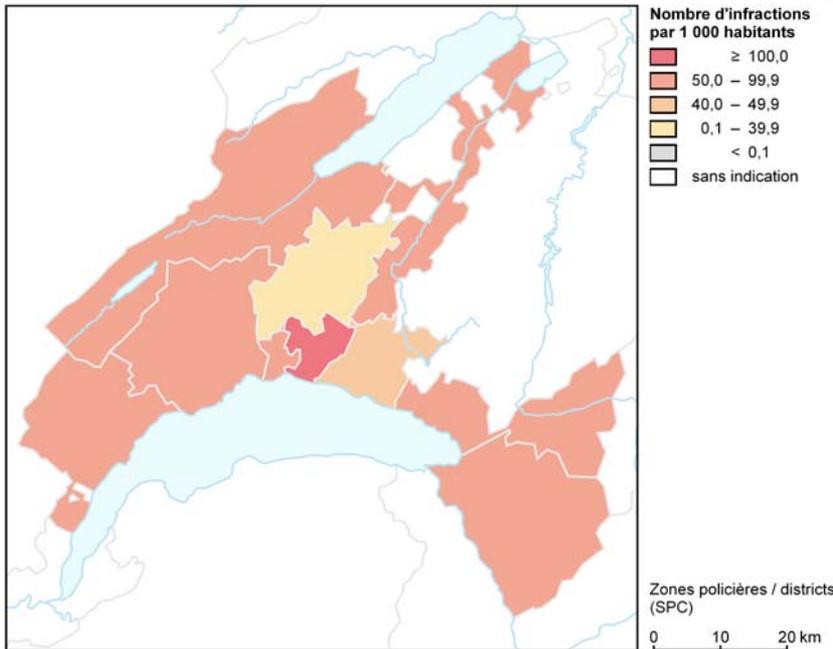
---

**Commissaire  
Jean-Christophe Sauterel**

Officier de presse

# Nombre d'infractions pour 1'000 habitants

Code pénal (CP) : fréquence selon la région / le district



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2010

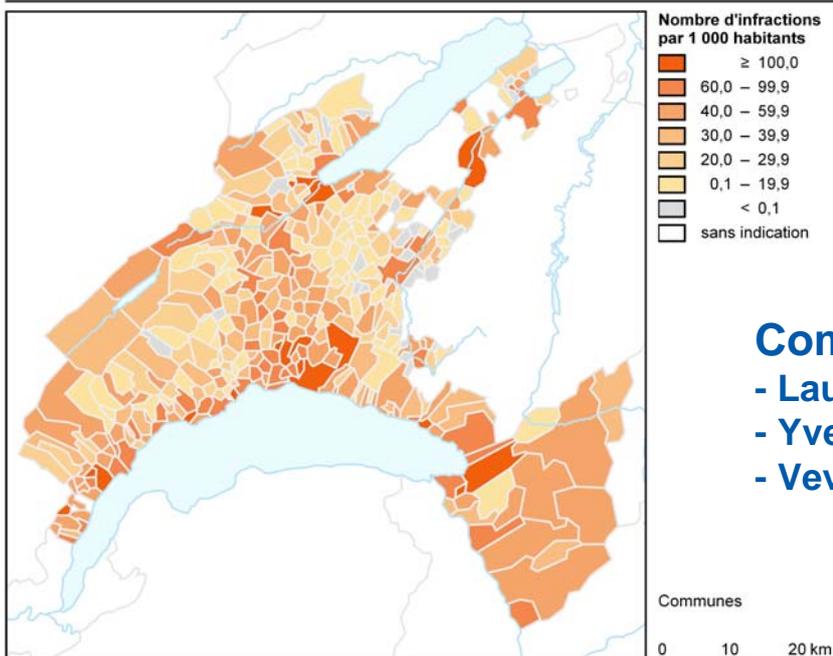
**Le nombre d'infractions pour 1'000 habitants dans le canton de Vaud est de 85 en moyenne cantonale considérant que la population de référence est de 688'245 habitants.**

## Districts

- Lausanne : 157,7
- Ouest lausannois : 85,1
- Riviera-Pays-d'Enhaut : 75,1
- Jura-Nord vaudois : 71,4
- Nyon : 70,1
- Aigle 62,8
- Broye-Vully : 62
- Lavaux-Oron : 45,9
- Morges : 59,5
- Gros-de-Vaud : 35,9

# Nombre d'infractions pour 1'000 habitants

Code pénal (CP) : fréquence selon la commune



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

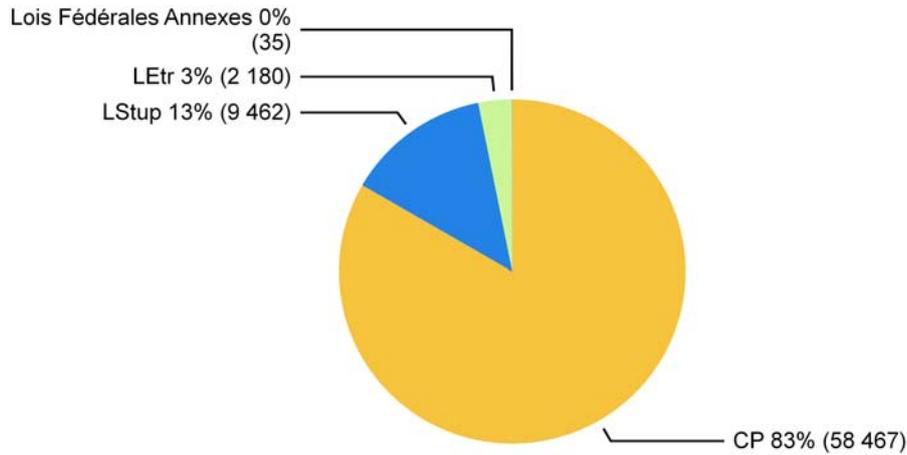
© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2010

## Communes

- Lausanne : 176,2
- Yverdon-les-Bains : 123,7
- Vevey : 115

## Répartition entre le code pénal et les autres lois

### Répartition selon la loi



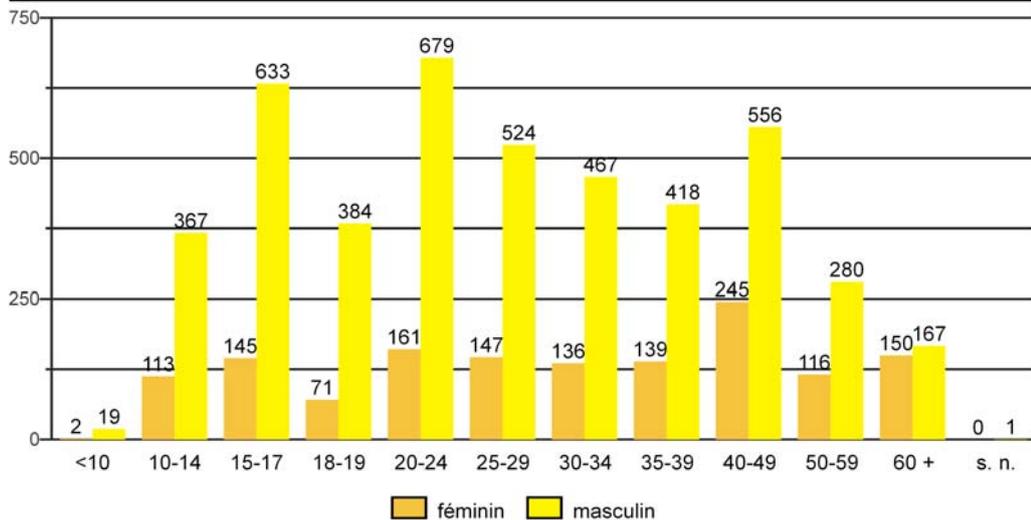
État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Répartition par âge et sexe selon la loi

### Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe



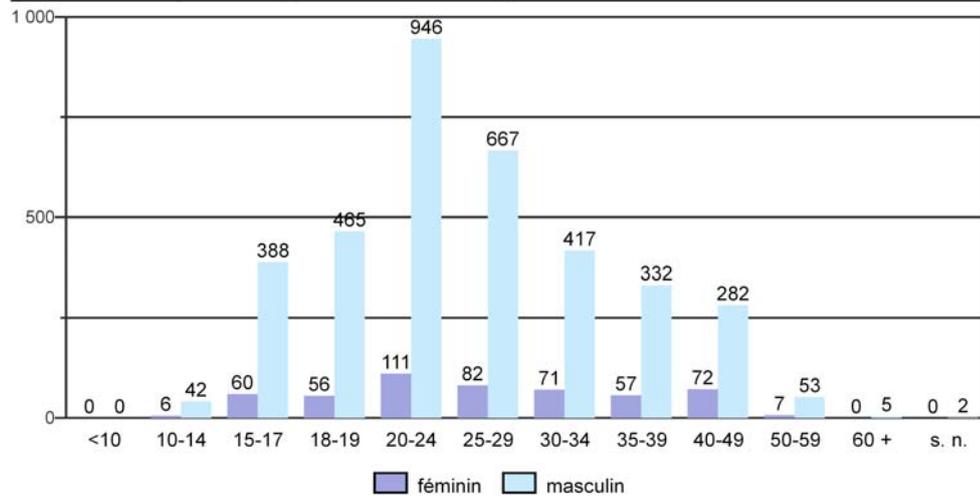
État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Répartition par âge et sexe selon la loi

**Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe**



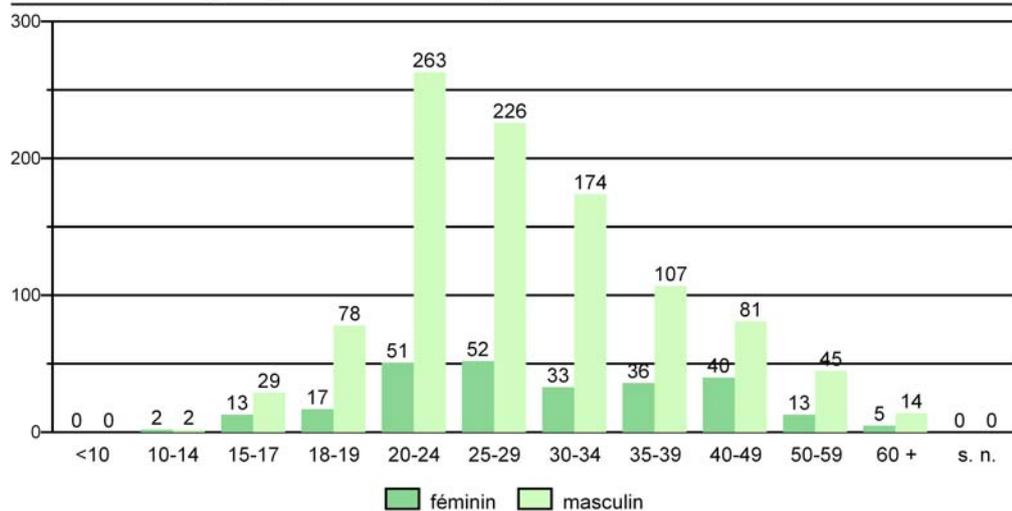
État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Répartition par âge et sexe selon la loi

**Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe**



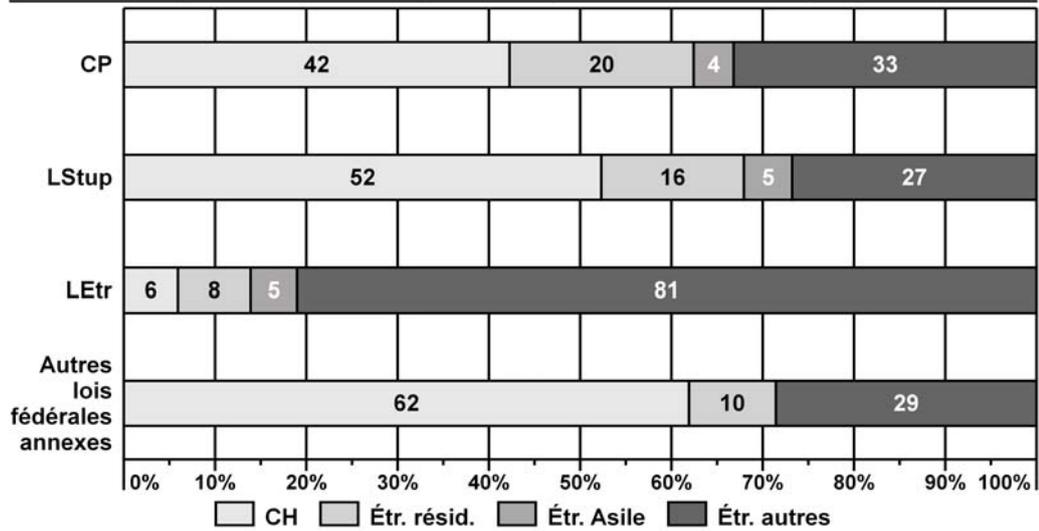
État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

# Répartition des prévenus suisses et étrangers

Nationalité des prévenus selon la loi (CH / étrangers selon le statut de séjour)



État de la base de données : 10.2.2010

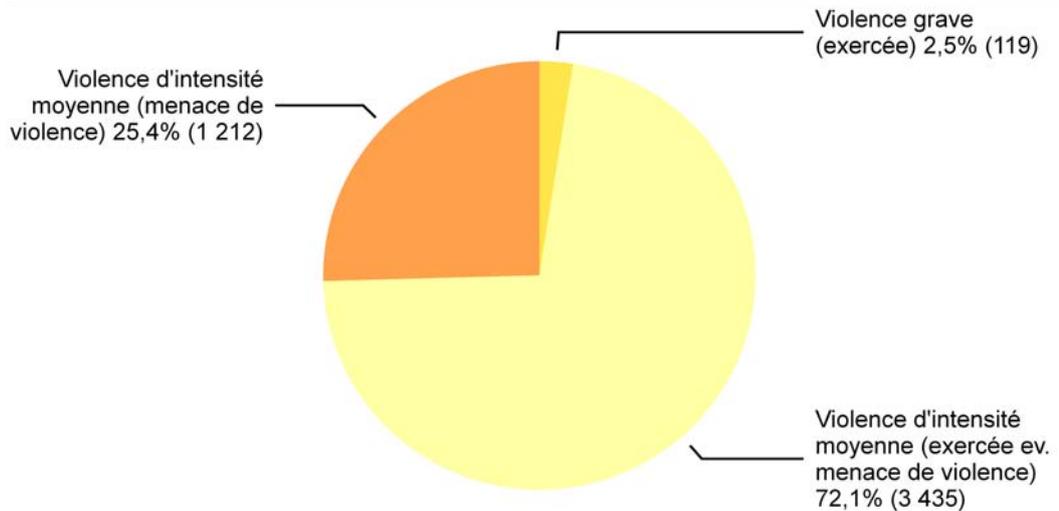
Source : SPC

© 2010 OFS



# Violence

Infractions violentes: répartition selon le type de violence



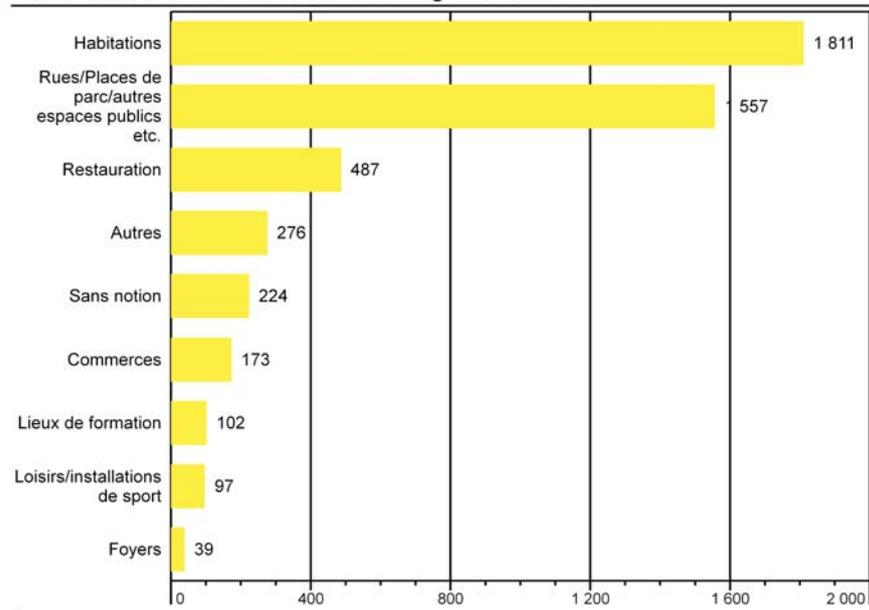
État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS



## Infractions violentes selon l'endroit : catégories détaillées

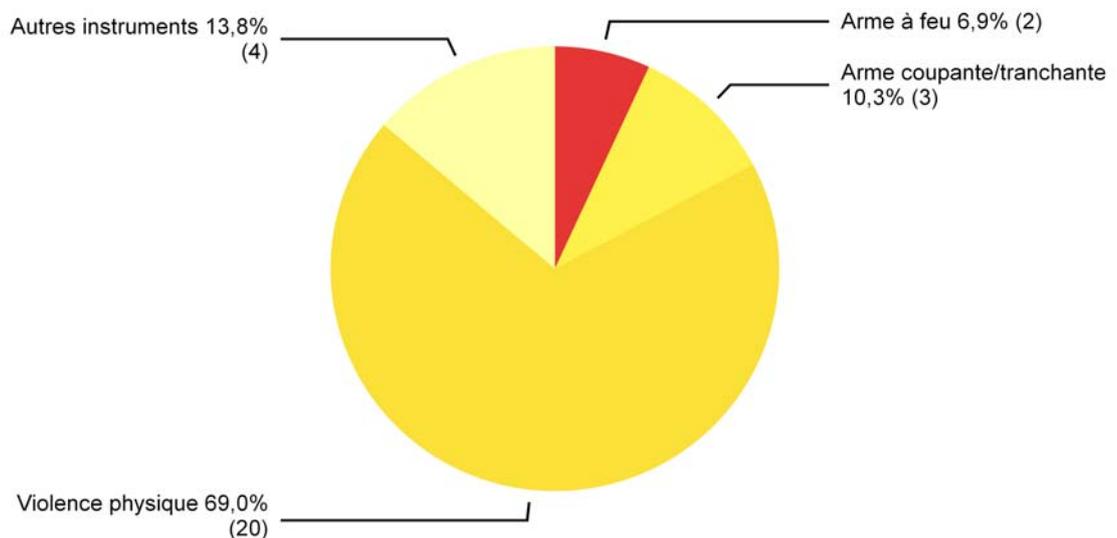


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Lésions corporelles graves (art. 122) selon l'instrument

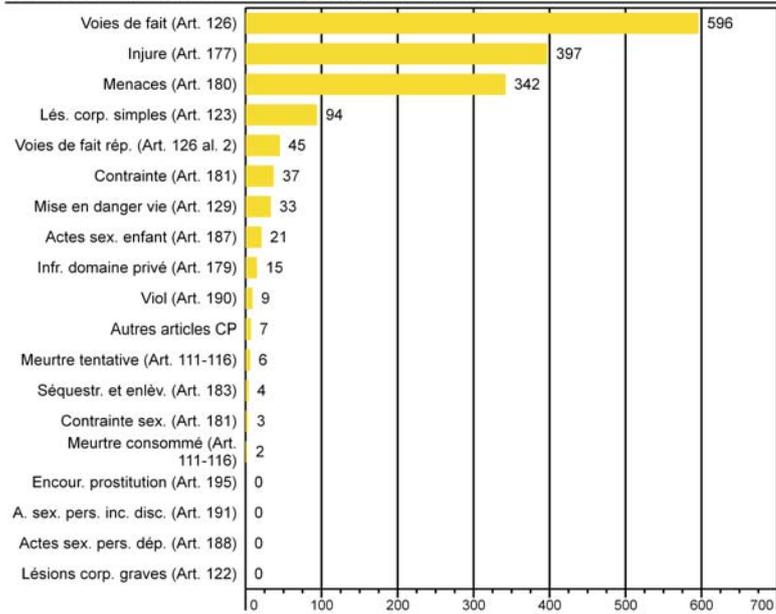


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Violences domestiques : répartition selon l'infraction

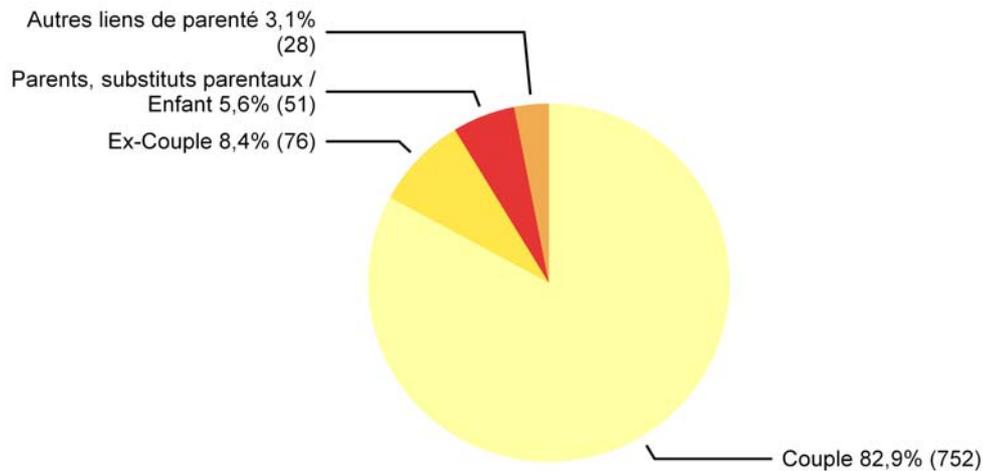


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Violences domestiques : type de relation entre lésé et prévenu

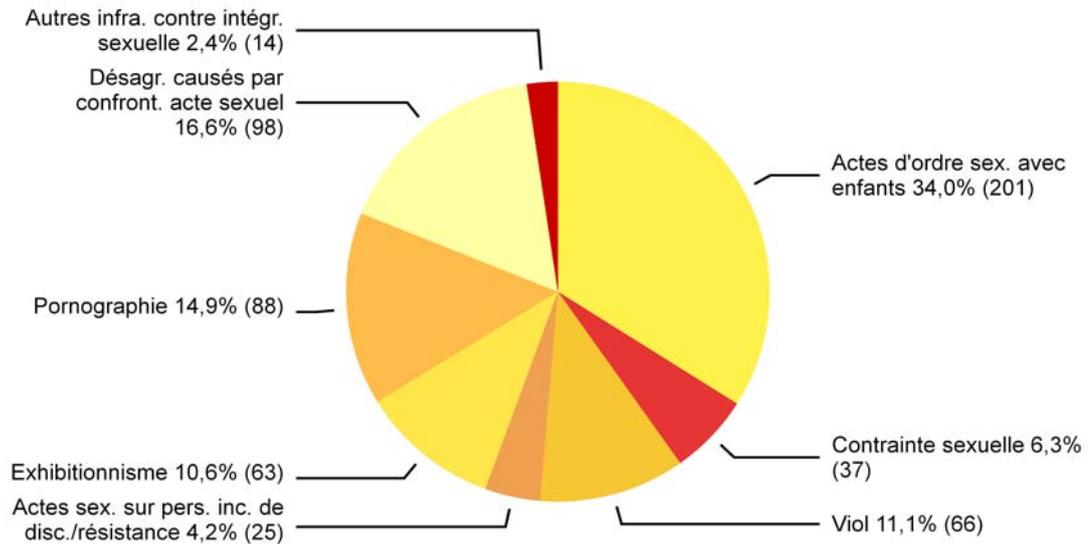


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Infractions contre l'intégrité sexuelle : répartition selon l'infraction

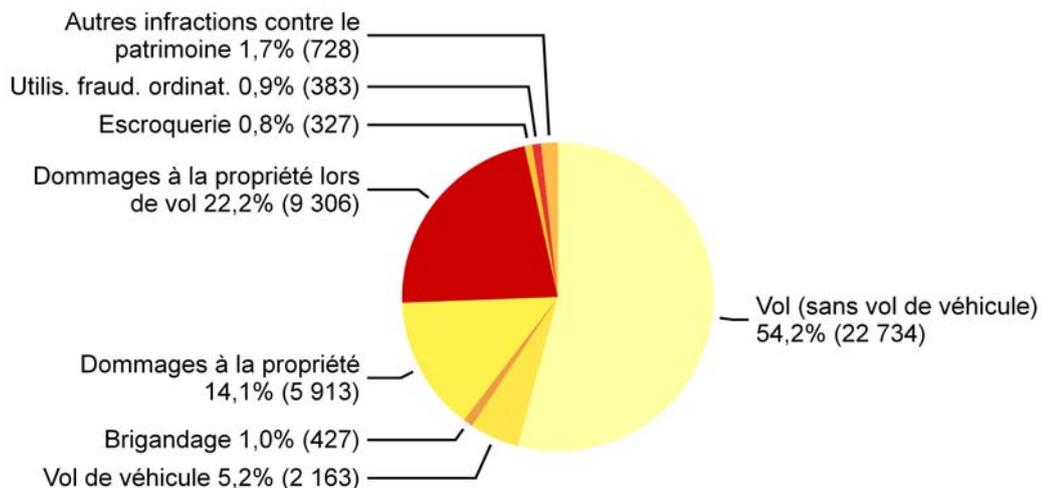


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Infractions contre le patrimoine : répartition selon l'infraction

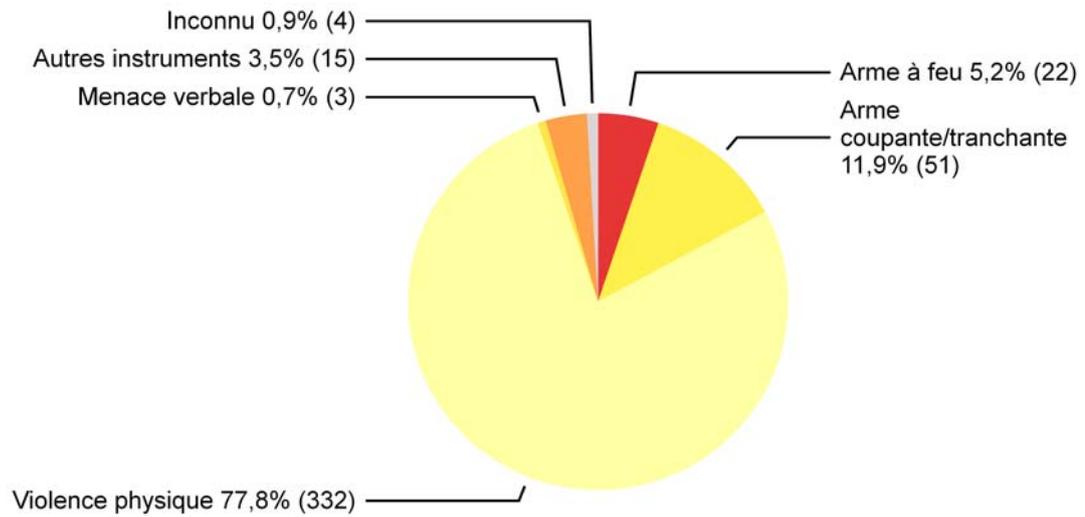


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Brigandage (Art. 140) selon l'instrument

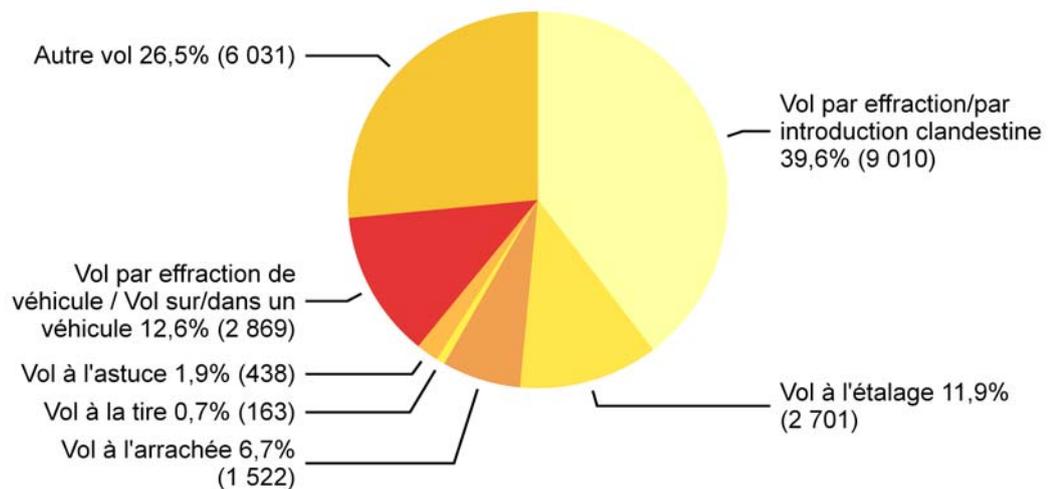


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Vol (sans vol de véhicules) : répartition selon le type de vol

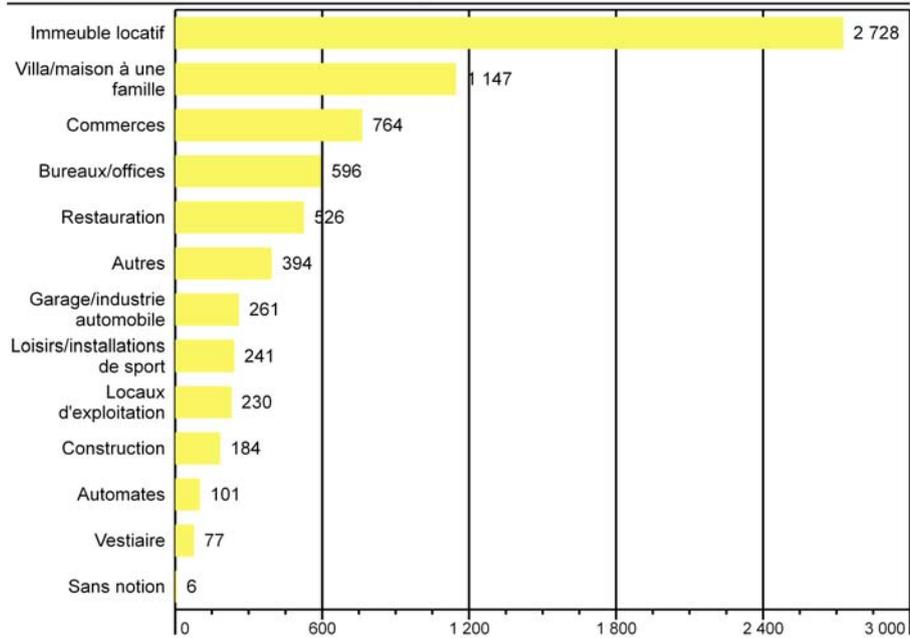


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

**Vol par effraction selon l'endroit : catégories détaillées**

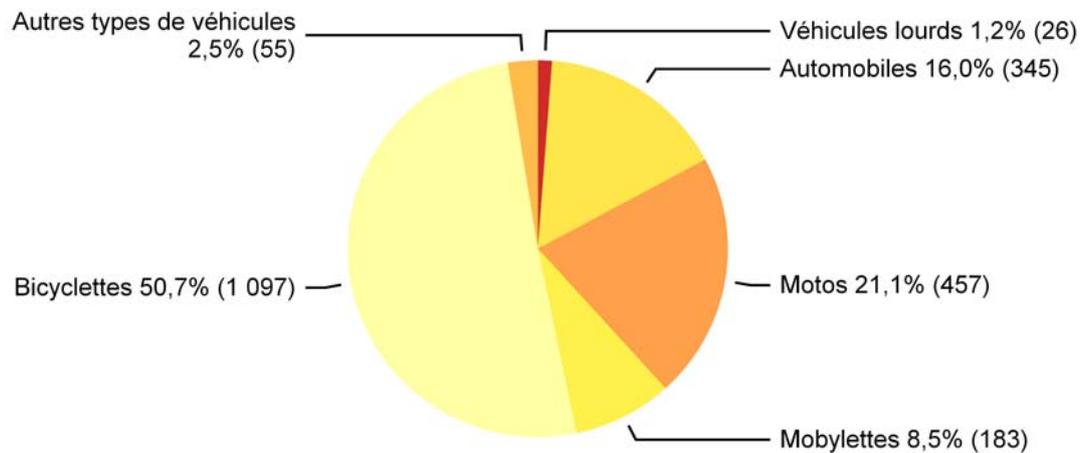


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

**Vol de véhicule : répartition selon le type de véhicule**

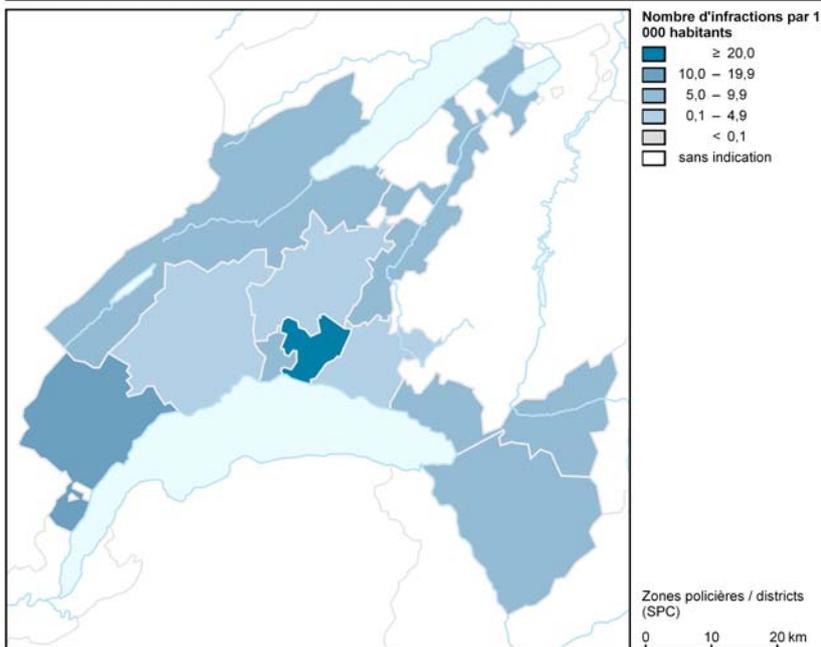


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

Loi sur les stupéfiants (LStup) : fréquence selon la région / le district



État de la base de données : 10.2.2010

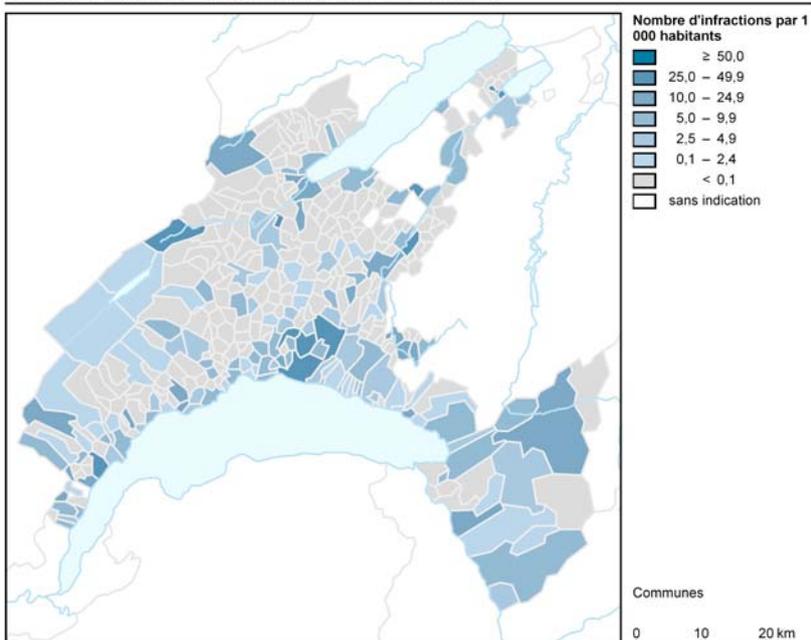
Source : SPC

© OFS, ThemaKart - Neuchâtel 2010

## Districts

- Lausanne : 40,7
- Nyon : 10,4
- Jura-Nord vaudois : 8,9
- Ouest lausannois : 8,2
- Riviera-Pays-d'Enhaut : 5,7
- Morges 4,7
- Aigle 5,8
- Broye-Vully 5,5
- Lavaux-Oron 3,3
- Gros-de-Vaud 1,6

Loi sur les stupéfiants (LStup) : fréquence selon la commune



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© OFS, Themakart - Neuchâtel 2010

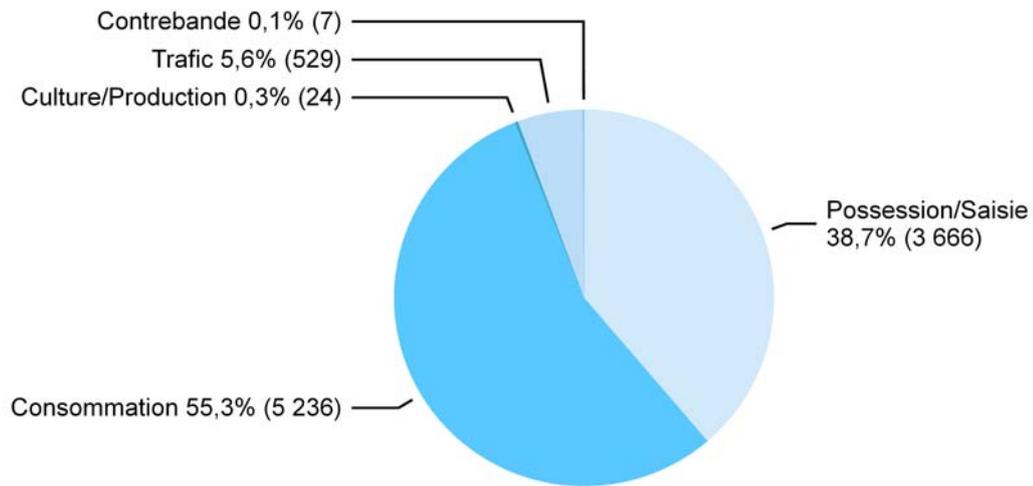
## Les +

- Lausanne : 45,7
- Vallorbe : 38,4
- Le Mont-sur-Lausanne : 35,5
- Nyon : 31,7
- Sainte-Croix : 16,6

## Les -

- Saint-Légier-La Chiésaz : 0,0
- Lutry : 0,2
- La Tour-de-Peilz : 0,7
- Leysin : 0,8
- Blonay : 1,1

## Loi sur les stupéfiants : répartition selon la forme d'infraction

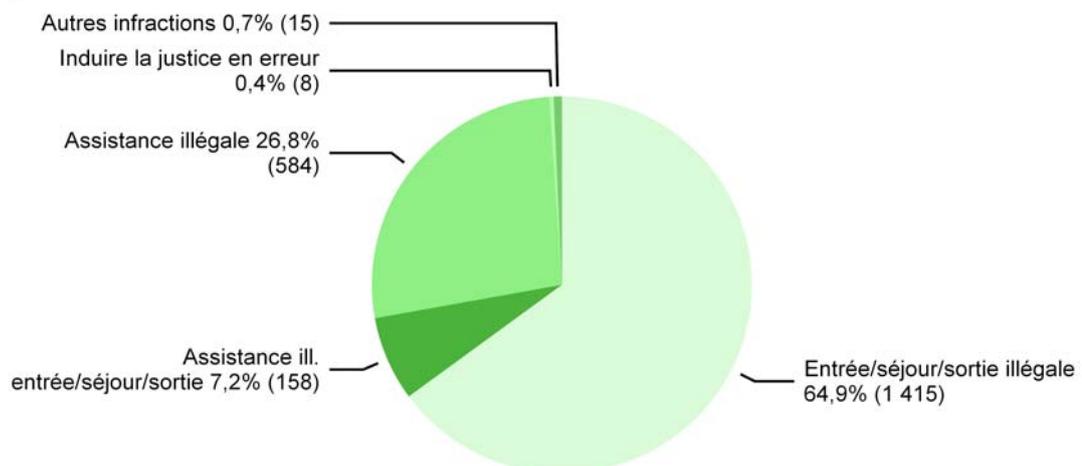


État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

## Loi sur les étrangers : répartition selon l'infraction



État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

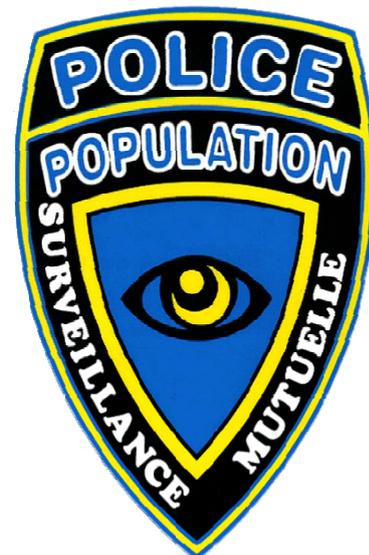
© 2010 OFS

# Commissaire adjoint Pierre Olivier Gaudard

Chef de la division  
prévention de la criminalité

Prévention de la criminalité  
Information à la population

- Renforcement des réseaux de surveillance mutuelle des habitations (SMHab)
- Actuellement, 88 communes ont adhéré au concept



**L'objectif des réseaux SMHab est que chaque citoyen :**

- apprenne à détecter les situations à risques,
- adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité,
- apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants,
- signale tout fait éminemment suspect à la police.

**Il s'agit d'organiser et de coordonner les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir**

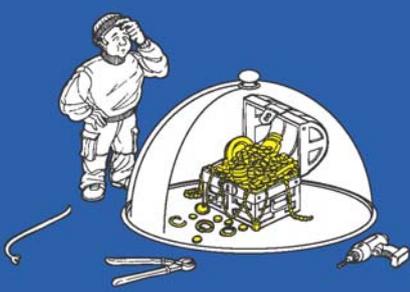
Sensibilisation de la population pour  
adopter quelques réflexes sécuritaires

Meilleure coordination en matière de  
prévention avec les polices municipales

Prospectus « 3 Réflexes »

**Mettez vos valeurs à l'abri !**



Division prévention  
de la criminalité

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)  
021 644 44 44      urgences 117

**Verrouillez toujours vos portes  
et fenêtres !**



Division prévention  
de la criminalité

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)  
021 644 44 44      urgences 117

**Videz et verrouillez votre  
véhicule !**



Division prévention  
de la criminalité

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)  
021 644 44 44      urgences 117

Conférences aux parents des enfants de 11 à 13 ans,  
en collaboration avec les préfets et un groupe de  
secrétaires patronaux

Info délits pour les membres SMHab, ciblées jeunesse

Site de prévention, nouvelle présentation  
[www.petitchaperonrouge.com](http://www.petitchaperonrouge.com)

## Objectifs des conférences aux parents :

- Informer les parents des messages donnés par la police à leurs enfants en classe
- Leur rappeler les règles et lois concernant les mineurs

## Objectifs des conférences aux parents :

- Donner aux parents des clés pour mieux prévenir certains risques propres à Internet, aux messageries et aux jeux vidéo, entre autres
- Les sensibiliser à l'importance du contrôle parental pour limiter la commission d'incivilités ou de délits par leurs enfants

---

**M. Jacques Antenen**

Commandant de la  
Police cantonale vaudoise

Codex

Prévention

Sommet de la francophonie

Principaux éléments nouveaux et contraignant pour la police :	Conséquences pour la police :
Accélération de la procédure écrite (contrainte du Ministère public, Tribunal des mesures de contraintes, avocats)	Renforcement des structures de permanences Prise en charge de l'évènement
Qualité des actes Moyens de preuves	Modification / renforcement du processus de contrôle interne
Présence de l'avocat à l'audition de police	Changement culturel important pour les policiers vaudois Nécessité d'adapter les locaux, etc..

Mandater une analyse scientifique sur la problématique des incivilités et de la délinquance juvéniles.

### **Objectifs :**

- Avoir une meilleure connaissance du problème
- Mettre en place des mesures préventives mieux ciblées
- Pérenniser cette mesure pour améliorer et corriger les mesures de prévention

Des collaborations avec des associations s'occupant des jeunes sont en cours.

L'Objectif est d'améliorer l'encadrement pour diminuer les violences et autres comportements incivils

# Questions ?

# Conférence de presse Bilan de la criminalité 2009

Lausanne-Blécherette  
jeudi 25 mars 2010